

Elle emporta ses bannières, et elle ne les rapporta pas dans une arche d'alliance avec la devise de 1790.

Outre-passant sa puissance, l'assemblée nationale faisait un diocèse de tout département, et elle chargeait son collége d'électeurs de lui donner un évêque. Quant aux curés, leur promotion appartenait aux électeurs de chaque district. Ainsi, un citoyen juif ou luthérien y avait droit de suffrage ; un langage hypocrite faisait d'un tel cahos la résurrection de l'église primitive. Telle ne fut pas la première élection par les apôtres, dont saint Luc a consacré la mémoire. Il fallait jurer fidélité à la nation, à la loi, et à la constitution pour conserver un ministère ecclésiastique. Les prêtres qui s'y soumirent ne tardèrent pas à envier le sort de ceux qui avaient préféré l'exil et le martyre.

Sur ces entrefaites, la discorde avait éclaté entre la municipalité de Lyon, le directoire de nos six districts, et le conseil de département composé de 36 députés, dont l'élection était répartie également entre les districts. Le conseil général nommait dans son sein un directoire pour le représenter. La même opération se répétait dans tous les districts. Chacun d'eux avait distinctement son conseil et son directoire. M. Morin reproche au Département et aux districts leur amour pour la légalité et leur défaut de surveillance révolutionnaire. « Ils auraient compromis, » dit-il, la chose publique, si l'œil du peuple n'eût été toujours « ouvert, et son bras toujours prêt. »

Où en serait l'ordre public si, dans chaque cité, le peuple, sans organisation légale, exerçait une puissance souveraine, s'arrogeait une police révolutionnaire et disposait de la force armée ?

Revenons à la vérité ; le peuple de M. Morin est une chimère. Notre ville n'accepte pas pour son peuple, des bandes sans majorité et sans unité que faisaient mouvoir les affiliés des clubs de Paris et que recrutaient une populace d'aventuriers jetée par la tempête sur notre sol.

Ainsi s'écoula l'année 1790. Le duc d'Orléans et le comte Mirabeau n'étaient plus des idoles populaires. Arrivé en triomphe, Necker s'était retiré dédaigné, le 4 septembre ; intègre et habile dans le maniement des finances, il avait été impuissant dans une